BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^{E} REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N° 049: RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2022-015/PRES-TRANS DU 30 DECEMBRE 2022 PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRET N°2022041/PR BF 2022 22 00, SIGNE LE 30 JUIN 2022 A LOME EN REPUBLIQUE TOGOLAISE, ENTRE LE BURKINA FASO ET LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD), POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DE LA PHASE 3 DU PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ECONOMIES LOCALES DU BURKINA FASO (PADEL)

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Boubacar BALBONE**, rapporteur.

Juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 28 juillet, de 15 heures 10 minutes à 15 heures 30 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député **SOME Yiompouén Aimé**, Vice-président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'Ordonnance n°2022-015/PRES-TRANS du 30 décembre 2022 portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt n°2022041/PR BF 2022 22 00, signé le 30 juin 2022 à Lomé en République togolaise, entre le Burkina Faso et la Banque ouest africaine de Développement (BOAD), pour le financement partiel de la phase 3 du Programme d'Appui au Développement des Economies locales du Burkina Faso (PADEL).

Auparavant, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), saisie pour avis, a désigné le député Boubacar BALBONE pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés, les jeudi 20 et jeudi 27 juillet 2023, sous la présidence des députés Moussa NOMBO et Drissa SANOGO, respectivement Président et Vice-président de ladite Commission.

En prélude aux travaux de la COMFIB, la CGSASH a organisé, le mercredi 19 juillet 2023 de 15 heures 10 minutes à 15 heures 55 minutes, une séance d'appropriation du contenu du projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la COMFIB.

L'ordre du jour de la séance de travail de la Commission a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Madame Fatoumata BAKO/TRAORE, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective chargée du Budget. Elle était assistée de ses collaborateurs et des représentants du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour de sept points :

- justification du programme,
- objectifs du PADEL,
- résultats attendus,
- composantes du projet,
- groupes cibles et bénéficiaires du programme,
- financement du programme,
- caractéristiques du prêt.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la COMFIB.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les Commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH portaient sur :

- la justification de l'exclusion de la région du Sahel des régions concernées par le projet ;
- l'arrimage du projet au Plan d'actions pour la stabilisation et le développement de la Transition(PA-SD) ;
- le sort réservé aux infrastructures socio-économiques non achevées qui se trouvent en situation d'abandon ;
- les mesures envisagées par le Gouvernement pour rendre effective l'occupation des infrastructures socio-économiques réalisées au profit des populations ;
- l'état des lieux des disparités intra et inter régionales ;
- l'association des bénéficiaires au ciblage des sites de réalisation des infrastructures marchandes ;
- les dispositions prises pour permettre l'occupation des infrastructures par les bénéficiaires, vu que certaines infrastructures réalisées dans le cadre des précédents projets ne sont toujours pas occupées ;
- les conditions d'obtention de financement des microprojets.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget fait par le rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

Au terme de ces échanges, la Commission estime que la ratification de l'ordonnance permettra au Gouvernement de :

- contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques des ménages vulnérables, des femmes et des jeunes ;
- contribuer à lutter contre la pauvreté par la création de richesse et des emplois directs et indirects ;
- réduire les disparités infrastructurelles inter et intra régionales en fournissant des infrastructures socio-économiques de base aux populations, aux collectivités territoriales et aux micros et petites entreprises.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 28 juillet 2023

Le Vice-président

SOME Yiompouén Aimé

Le Rapporteur

Boubacar BALBONE

DEPUTES PRESENTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	**TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle**	**Présidente**
2.	**SOME Yiompouén Aimé**	**Vice-président**
3.	**BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine**	**1ère Secrétaire**
4.	**SAWADOGO Abdoulaye**	**2ème Secrétaire**
5.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
6.	BALBONE Boubacar	Membre
7.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
8.	KY Drissa	Membre
9.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
10.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
11.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre

DEPUTES ABSENTS

N°	Nom et Prénoms	Absents	Absents excusés
1.	TINDANO Yentéma Arnaud		**x**

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Silvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire